

Projets de protection des berges en Gaspésie le long de la route 132 dans les municipalités de Maria, Saint-Siméon et Bonaventure

Dossier : 6211-02-0b6

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 26 octobre au 10 décembre 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant les projets de protection des berges en Gaspésie le long de la route 132 dans les municipalités de Maria, Saint-Siméon et Bonaventure par le ministère des Transports a pris fin le 10 décembre 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 19 octobre 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 26 octobre au 10 décembre 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le promoteur du projet, le ministère des Transports (MTQ), propose de protéger les berges contre les effets de l'érosion dans les municipalités de Maria, Saint-Siméon et Bonaventure.

À Maria, le mur de bois en place est menacé à deux endroits (tronçons de 250 m et 25 m) pour une longueur totale de 275 m. Le MTQ prévoit aménager un mur de palplanches (poutrelles qui s'emboîtent bord à bord avec d'autres pour former une cloison étanche) devant le mur actuellement en place où les deux secteurs sont menacés. À Saint-Siméon, les murs en caissons de bois construits le long de la côte ont presque complètement été détruits. L'érosion menace la route 132 dans les secteurs où les talus ne sont pas protégés adéquatement. Le promoteur projette de construire des enrochements au niveau de quatre sites sur une distance cumulative de 1 430 m. Dans le secteur ouest de Saint-Siméon, une plate-forme pour les piétons serait aménagée sur le dessus de l'empierrement prévu sur une longueur de 600 m.

À Bonaventure, dans le secteur du village, une partie du projet consisterait à remplacer l'empierrement existant dans le secteur ouest par une nouvelle protection en pierre sur une distance de 1 895 m. Une plate-forme pour les piétons y serait aménagée sur une distance de 1 845 m et des descentes donnant accès à la mer seraient installées. Dans la partie est du village, le projet du MTQ, à la suite d'une demande de la municipalité, consisterait à enlever l'empierrement en place sur une longueur de 450 m et d'y construire un mur. Une dalle drainante qui serait construite à l'arrière du mur servirait aussi d'aire de marche pour les piétons et deux descentes vers la mer seraient aménagées. Dans le secteur de la route Dion, le promoteur propose de réaliser un empierrement sur une distance de 720 m. Un nouvel empierrement serait aménagé dans le secteur ouest où le talus n'est pas protégé sur 345 m et l'empierrement existant serait remplacé dans le secteur adjacent à l'est sur une distance de 375 m en raison de la détérioration de ce dernier.

(Extrait du communiqué émis le 26 octobre 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Aucune préoccupation n'a été adressée au BAPE pendant la période d'information et de consultation publiques.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Maria	65, rue des Voltigeurs
Bibliothèque Françoise-Bujold	95A, avenue Port-Royal, Bonaventure
Bibliothèque de Saint-Siméon	111, avenue de l'Église
Municipalité de Saint-Siméon	111, avenue de l'Église

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
30 octobre 2004	Le Soleil	
31 octobre 2004	La Presse	
31 octobre 2004		L'Écho de la Baie
14 novembre 2004		L'Écho de la Baie

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
26 octobre 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les médias régionaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	129	Site du BAPE

Les relations de presse

Deux entrevues téléphoniques ont été accordées à des médias régionaux, l'une à la radio de *Radio-Canada* l'autre à la télé communautaire de la Gaspésie. Les sujets abordés ont été le projet et la période d'information et de consultation publiques.

La revue de presse

Un article est paru dans le site Internet régional de *Radio-Canada* le premier jour de la période d'information et de consultation publiques. L'article décrivait le projet et mentionnait la date limite pour demander la tenue d'audiences publiques.

Québec, le 15 décembre 2004

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier